



30% des maladies professionnelles en Europe sont liées à l'exposition aux produits chimiques

Les enjeux

Omniprésents dans notre environnement et utilisés quotidiennement, les produits chimiques, quels qu'ils soient, représentent un danger potentiel (utilisation ou exposition).

Résultat de l'exposition à un ou plusieurs produits chimiques dangereux, l'impact des risques engendré par leur utilisation sur la santé humaine et l'environnement n'est pas négligeable. Le Code du travail et les différents plans nationaux (Plan santé au travail, Plan National Santé-Environnement), les prennent en compte, vous incitant à les prévenir.

Nos réponses

Nous vous accompagnons sur la base d'une politique de gestion des risques (suppression, substitution, réduction (SSR)), en considérant les aspects réglementaires et du développement durable, au travers d'audits opérationnels ou documentaires, pour dresser un état des lieux de votre entité face aux risques chimiques.







Analyse des risques chimiques

Le processus



Audit



- Audit sur site avec l'analyse des fiches de données de sécurité (FDS), fiches techniques, le point sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le registre des déchets sortants, l'approvisionnement, les dotations, etc.,
- Visite des locaux de stockage,
- Visite des locaux dans lesquels l'utilisation de produits chimiques dangereux est identifiée,
- Cartographie des produits.



Restitution



- Classification des risques,
- Revue de la conformité réglementaire,
- Recommandations sur les conditions de stockage, d'utilisation et d'élimination des produits chimiques.



Plan d'action



• Politique de suppression, substitution et réduction (SSR) de ces risques.

Objectifs de l'analyse des risques chimiques

- Se conformer à la réglementation,
- Améliorer les conditions de travail et de sécurité des salariés,
- Participer à la réduction de la pollution des effluents liquides et de l'air,
- Sensibiliser les professionnels aux risques, encourus ou engendrés,
- Faciliter la lecture des FDS,
- Réaliser des FDS simplifiées,
- Rationaliser les coûts et les consommables.

Pour aller plus loin

L'évaluation du risque chimique vous amènera à réfléchir à la qualité de vie et de santé au travail pour vos collaborateurs, ainsi qu'à vos protocoles d'hygiène. Nous vous proposons des prestations adaptées à ces besoins et contraintes, ainsi que dans tout projet d'écoconception de soins / produits / services ou de labellisation THQSE® (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale) de votre structure.

Mieux maîtriser la santé environnementale est possible. Il s'agit de l'influence, positive ou négative, que notre environnement exerce sur notre santé. Cette notion essentielle est travaillée dans l'ensemble de nos diagnostics, accompagnements et labellisations afin de mettre la santé de vos collaborateurs et clients / usagers au cœur des organisations.

Nathalie MARGRAITTE

Associée, Directrice nationale du métier Transformation Durable E nathalie.margraitte@fr.gt.com T +33 (0)1 41 25 89 01

Olivier TOMA

Associé, Fondateur de Primum Non Nocere® E olivier.toma@fr.gt.com T +33 (0)6 68 54 72 12

Agnès de RIBET

Associée en charge du Business Development, Marketing et Communication E agnes.deribet@fr.gt.com T +33(0)1 41 25 85 85

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Lta (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL et délivres aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.